Le Répertoire Départ Installation, quel objectif?

■ Le Répertoire Départ Installation, **≡** réussissez votre transmission!

Utilisez les outils et services mis à votre

Favoriser la transmission des exploitations agricoles en rapprochant:

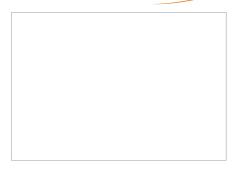
les exploitants en recherche d'un repreneur ou d'un associé

& les porteurs de projet souhaitant s'installer en individuel ou en société.

disposition par les Chambres d'agriculture et le réseau des accompagnateurs de la reprise et la création d'entreprises.



Retrouvez les coordonnées des CONSEILLERS RDI les plus proches de chez vous sur : repertoireinstallation.com

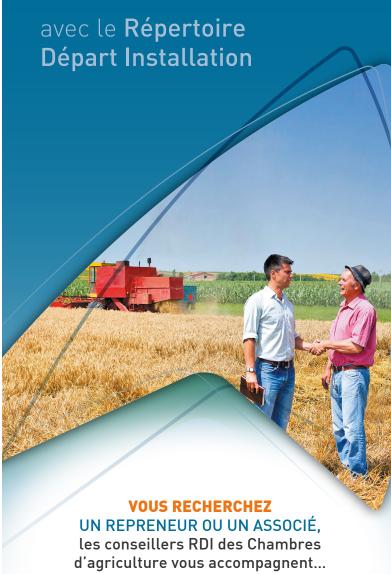




www.chambres-agriculture.fr



TRANSMETTRE







■ Vous êtes concerné!

Vous êtes à la recherche d'un repreneur ou d'un associé. le Répertoire Départ Installation vous appuie dans vos démarches.

NOS CONSEILLERS sont à vos côtés pour vous

aider à concrétiser



Le Répertoire Départ Installation, comment ça marche ?

4 étapes pour rencontrer des candidats :

- ▶ Vous rencontrez un conseiller pour vous aider à définir votre offre d'exploitation ou d'association (description de l'exploitation, date et mode de cession, place et profil de l'associé...).
- Dès validation de l'annonce à diffuser, votre inscription au Répertoire Départ Installation est effective : la recherche d'un repreneur ou d'un associé peut alors démarrer, dans le respect de la confidentialité. Votre offre sera diffusée sur le site internet avec votre accord.
- Le conseiller vous met en relation avec des porteurs de projet en veillant à l'adéquation des projets de chacun.
- Vous rencontrez le ou les candidats intéressés par votre offre. Vous pouvez solliciter un conseiller, pour vous accompagner.

Suivant vos besoins. différents niveaux d'accompagnement vous seront proposés,



Pour trouver facilement un repreneur ou associé :

- Avec votre accord, votre offre d'exploitation ou d'association est diffusée de manière anonyme sur le site "www.repertoireinstallation.com".
- Les porteurs de projet ont ainsi accès aux offres.
- Pour avoir plus de précisions, les porteurs de projet pourront contacter en ligne le conseiller référent.

